



Ecole Maternelle Paul Bert
2, rue Paul Bert
94700 Maisons-Alfort

Compte rendu du conseil d'école du mardi 8 mars 2016

Participants :

Enseignants:

Mesdames : Airault Sylvie, Bruneau Marine, Da Silva Anabela, Ferrec Sandrine, Fouarge Stéphanie, Franco Christel, Genin Bernadette, Laufer Danielle, Lesguillon Evelyne, Thiam Sylvie.

Parents :

Mesdames : Albouhair Stéphanie, Azancot-Deniel Claire, Doubine Sandra, Guérin Naïma (excusée), Halimi Nathalie (excusée), Hamdi Vanessa (excusée), Laumet-Ndaw Valérie, Lebon Josèphe, Ruiz Anne (excusée).

Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Joncour Agnès (excusée).

Déléguée Départementale de l'Education Nationale : Mme Grimaud Nicole. (excusée)

Psychologue scolaire : Mme Eskenazi Dominique (excusée).

Représentant de la municipalité : M. Bordier Bruno.

Directeur de l'école : M. Morin Yves.

Ordre du jour

I Vie pédagogique

Les APC, le carnet de suivi des élèves, les sorties scolaires, l'exposition temporaire : « Histoires de traces et citoyenneté ».

II Vie scolaire

Les absences des enseignants non remplacés, l'encadrement périscolaire, la fête de fin d'année.

III Les demandes de travaux

I VIE PEDAGOGIQUE

Les APC :

Pour mémoire, les activités pédagogiques complémentaires (APC) sont organisées dans le cadre du projet d'école et fonctionnent par groupes restreints d'élèves. Elles permettent d'aider les élèves qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages ou de développer certains aspects du projet d'école.

Actuellement, 23 élèves bénéficient de ce dispositif. Les prises en charge ont été définies : le matin de 8h15 à 8h45, le midi de 12h à 12h30 et le soir de 16h15 à 16h45. Ce dispositif est réaménagé à chaque retour de vacances afin de proposer une aide appropriée aux élèves qui rencontrent des difficultés plus ponctuelles.

Le carnet de suivi des élèves:

Cette année, un nouveau carnet de suivi des apprentissages sera mis en place au sein de l'école. Ce carnet établi par l'équipe enseignante sera renseigné tout au long du cycle 1. Il privilégiera l'observation des élèves au cours des activités ordinaires de la classe. Il valorisera le chemin parcouru et les progrès de chaque élève. Enfin, il permettra d'en rendre compte aux familles. Il sera plus proche d'un portfolio que d'un livret scolaire. Une synthèse des acquis des élèves sera établie à la fin du cycle 1 et fera état des compétences acquises. Elle sera transmise aux familles ainsi qu'aux enseignants du cycle suivant.

Un conseil de cycle aura lieu le lundi 21 mars pour en définir les modalités.

Les sorties scolaires

Comme vous le savez, et malgré le plan « Vigipirate Attentat », les grandes et les moyennes sections ont organisé des sorties au Studio Théâtre de Charenton. Ces sorties n'étaient possibles qu'avec un transport en car qui était assuré par la municipalité. Malheureusement, le responsable du garage municipal nous a informé que le quota de cars attribué à l'école était atteint. En effet, pour chaque classe, la dotation est d'un car pour l'année. En conséquence, nous sommes dans l'impossibilité d'organiser des sorties de fin d'année.

L'exposition temporaire « Histoires de traces et citoyenneté »:

Cette année l'équipe enseignante a choisi comme parcours de formation : « Graphisme et écriture : deux domaines, deux enjeux ». Cette formation s'inscrit dans le projet académique 2015-2016 : « Histoires de traces » au service de la progressivité des apprentissages. Ce projet pluridisciplinaire invite les élèves à représenter l'espace proche (ville, quartier, école, classe) en s'appuyant sur des productions graphiques et des productions d'écrits (expression de l'enfant dictée à l'adulte, essais d'écriture autonome de l'enfant...). Ce travail sera complété par une illustration des réflexions et remarques faites par les enfants sur la citoyenneté au quotidien à l'école. Une exposition temporaire aura lieu dans l'entrée de l'école entre le 23 mai et 3 juin 2016.

II VIE SCOLAIRE

Les absences des enseignants non remplacés :

A ce jour, on dénombre 10 absences non remplacées qui représentent 16 jours non enseignés sur 10 classes.

L'encadrement périscolaire :

- Les Animateurs :

Accueil du matin : 6 animateurs participent à l'accueil du matin.

Restauration : 9 à 10 animateurs constituent l'équipe qui anime ce temps de restauration.

Accueil postscolaire : l'équipe est au complet, à savoir 11 animateurs.

- Le personnel technique :

9 agents sont répartis de la manière suivante :

- 4 sont Atsems dans les classes de petites sections et participent à la restauration et à l'entretien des locaux.
- 5 sont agents attachés à des missions d'entretien, de restauration et d'aide dans les classes de moyennes et grandes sections. Il n'y a pas de présence permanente des agents dans les classes de moyennes et grandes sections. Toutefois une aide partielle est apportée aux enseignants en fonction d'un emploi du temps qui a été arrêté depuis le début de l'année.

La fête de fin d'année :

Comme chaque année, l'équipe enseignante souhaite organiser une fête d'école. Toutefois, le plan Vigipirate attentat nous impose des règles plus drastiques en ce qui concerne la sécurité. Cette manifestation doit être déclarée en préfecture. Monsieur le Directeur ignore à ce jour les demandes qui peuvent être notifiées. En conséquence, L'équipe enseignante souhaite associer les parents d'élèves à l'organisation de cette fête. Les parents d'élèves seraient à la porte de l'école pour filtrer les entrées, vérifier les invitations et permettre aux enfants de participer à ce moment festif en toute tranquillité. Si les conditions sont réunies, l'équipe enseignante a arrêté la date du 10 juin 2016 de 18h à 20h. L'organisation de cette manifestation sera à l'ordre du jour lors de la prochaine rencontre bi mensuelle entre les représentants de parents d'élèves élus et M. le Directeur.

III LES DEMANDES DE TRAVAUX

- Mme Fouarge, dont la classe est située au 1er étage, avait fait remarquer l'atmosphère étouffante en cas de forte chaleur. M. Bordier précise que les travaux envisagés seront proposés au prochain budget qui doit se tenir en avril 2016.
- Quant à la demande de remplacement des draps des deux dortoirs, M. Bordier nous informe que cette demande sera également proposée au prochain budget. Une première dotation a été effectuée, le reste est en attente de validation.

Avant la clôture du conseil d'école, les parents d'élèves ont évoqué 2 sujets non prévus.

1) La proposition de renforcer la communication entre l'école et les parents par le biais d'envoi d'informations par courriel.

L'équipe enseignante précise qu'il existe déjà un cahier de liaison entre l'école et les familles qui les informe de tous les aspects de la vie scolaire. Ces informations sont le plus souvent doublées par un affichage à la porte de l'école et devant la porte des classes. Toutefois à l'heure du numérique cela pourrait être envisagé mais le travail de collecte des adresses électroniques est soulevé. Qui se chargerait de cette tâche ?

M. le Directeur précise qu'il n'est pas opposé à ce renforcement de l'information. Toutefois, devant l'ampleur de ses tâches administratives et pédagogiques, il n'est pas en mesure de s'en acquitter.

D'autre part, et les parents d'élèves en conviennent, il serait indispensable que les envois sur les boîtes « mail » se fassent que dans un sens sans possibilité de réponse. Pour cela, l'adresse informatique de l'école ne peut être utilisée. Faut-il créer une nouvelle adresse spécifique pour ces envois d'informations ? Cette proposition reste à l'étude et fera l'objet d'une réflexion au sein des rencontres bi mensuelle entre les délégués des parents d'élèves élus et M. le Directeur.

2) La possibilité de la fermeture d'une classe pour la prochaine rentrée.

A ce jour, l'effectif des élèves scolarisés est de 246 répartis sur 10 classes. Depuis la rentrée scolaire de septembre 2015, 25 élèves ont quitté l'école (déménagements, mutations...). Les conséquences d'une fermeture de classe pour la prochaine rentrée de septembre 2016 seraient des effectifs à la hausse dans chaque classe, ainsi que la possibilité d'avoir plusieurs doubles niveaux. M. le Directeur précise que dès l'annonce d'une fermeture possible, il a contacté le service enfance éducation pour connaître le nombre d'inscrits pour la rentrée de septembre 2016. A la mi-février, 49 enfants étaient prévus pour la prochaine rentrée. Ce chiffre, à l'évidence, va augmenter.

Enfin, M. Bordier précise que la municipalité s'opposera à cette fermeture.

Fin de la séance à 19h30

M. Yves Morin

